

Bruxelles, le 13 avril 1988

Note BIO (88) 121 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC : AUX SERVICES DU PORTE-PAROLE

432

-----  
Réunion de la Commission du 13 avril (G. ANOUIL)  
-----

Au cours de sa réunion d'aujourd'hui, à Strasbourg, la Commission a adopté les deux documents suivants :

- une proposition révisée pour le programme RENAVAL, destiné à aider les régions, zones ou bassins d'emploi touchés par la crise des chantiers navals : il s'agit d'une application de l'objectif no. 2 des fonds structurels nouvelle manière (cf. la P-40 du 24 mars 1988), semblable au programme RESIDER concernant les régions touchées par la crise sidérurgique; 200 millions d'Écus sont affectés au programme RENAVAL pour la période 1988-90, au titre du FEDER; les opérations ainsi financées concernent l'aménagement des sites et l'amélioration des structures économiques, l'amélioration des services mis à la disposition des PME, la promotion de l'innovation et l'accès au capital risque, l'aide aux investissements pour les PME, la réalisation d'analyses sectorielles.

RENAVAL, comme RESIDER, vise à mettre en oeuvre la solidarité communautaire au profit de régions, zones ou bassins d'emploi touchés par la crise de ces industries traditionnelles; leur objectif principal est bien sûr de recréer des emplois perdus par la sidérurgie ou les chantiers navals.

A partir de critères généraux, la Commission se réserve d'apprécier les programmes présentés par les Etats membres afin que l'intervention communautaire soit la plus efficace possible, dans l'esprit de la réforme des fonds structurels;

- un rapport intérimaire sur les négociations de l'Uruguay-round à l'intention du Conseil, et en prévision des réunions prochaines de la quadrilatérale à Vancouver les 16 et 17 avril (lors de laquelle M. De Clercq rencontrera ses collègues Yeutter des Etats-Unis, Tamura du Japon et Crosbie du Canada), du Conseil des Ministres du 25 avril et de la réunion de l'OCDE à Paris du mois de mai.

La Commission dresse un bilan positif des travaux de l'Uruguay-round, dont elle estime qu'ils ont pris un bon départ en 1987. En 1988, on entre dans le vif du sujet et la réunion ministérielle du 5 décembre à Montréal permettra une évaluation à mi-parcours des progrès accomplis. L'objectif fixé à Punta del Este est d'achever les négociations fin 1990.

D'ici là, la Commission estime qu'un travail important reste à faire sur les services, notamment, sur l'agriculture et sur le renforcement de l'autorité du GATT.

Suite à des articles parus dans la presse britannique d'aujourd'hui concernant une proposition de directive de la Commission sur le ratio de solvabilité des banques (élément important pour le fonctionnement du système de licence bancaire européenne dans le cadre du grand marché, proposé par la Commission le 13 janvier dernier), nous avons indiqué que ce texte fait l'objet d'une procédure écrite qui n'est pas encore achevée. Aux dernières nouvelles, l'échéance de cette procédure est fixée à demain midi.

**MATERIEL DISTRIBUE**  
-----

IP 211 - ERASME : bilan d'une première année de fonctionnement  
- un grand succès

IP 212 - M. De Clercq à la quadrilatérale à Vancouver

P - 48 - Uruguay Round : le point sur les premiers 18 mois de négociation

P - 50 - Programme RENAVAL : la Commission met au point ses propositions

Economie européenne, tendances conjoncturelles, 3/88

*J. Auer*  
—